

DE ROUVIEGES AU DARDAILLON

JOURNAL MUNICIPAL DE BELARGA

MAI 2010

EDITORIAL

Après les votes des taux d'imposition des 3 taxes locales, des résultats d'exécution du budget principal 2009 et du budget primitif 2010, nous nous devons de faire le point sur les finances de notre commune.

Elles sont toujours en bonne santé, puisque nous finissons l'année 2009 avec un nouvel excédent de l'ordre de plus de 103 000 €.

Quand on sait les investissements que nous avons réalisés en 2008 et 2009, ces résultats sont satisfaisants.

Pour autant, à l'heure où les médias français et internationaux nous commentent à longueur de temps la crise dans laquelle les pays de l'Union Européenne (en restant dans notre périmètre européen) sont plongés (parfois très gravement), la prudence budgétaire dans notre commune s'impose même si nous ne restons pas bloqués dans nos investissements.

Le Président de la République et le gouvernement français parlent de « serrage de ceinture », ceci s'appliquant également aux dotations de l'Etat vers les Collectivités locales, donc, vers nous, petite commune.

Ces dotations étaient déjà quasiment bloquées, mais les propos de nos responsables n'augurent rien de bon.

Pourtant elles servent au fonctionnement de l'administration communale et de ses services : depuis quelques années déjà, l'Etat, peu à peu se désengage, même s'il veut laisser croire le contraire. Un seul exemple parmi d'autres : l'urbanisme avec les permis de construire, les déclarations de travaux, était traité par la D.D.E. (service de l'Etat), aujourd'hui une partie de ces dossiers est traité en mairie uniquement, occasionnant ainsi un travail supplémentaire au secrétariat de mairie.

Sans tomber dans un profond pessimisme, il semble qu'au sein de nos communes nous devons faire preuve de prudence dans nos finances, surtout si l'on y ajoute les réformes sur les compétences des Conseils Général et Régional.

Le Maire, Jean-Claude MARC

P.S. : Dans un autre ordre d'idées, lors de la commémoration du 8 mai 1945, je me suis permis de regretter le temps où les enfants des écoles, soigneusement rangés, participaient tous à ces cérémonies. Actuellement, il devient difficile de trouver 2 enfants pour porter et déposer la gerbe au pied du monument ! Il est pourtant important de passer le témoin aux générations futures. Ces commémorations ne peuvent devenir une habitude, elles sont juste un devoir, un devoir de mémoire.

A ce propos, je voudrais porter à votre connaissance le 1^{er} prix dans la catégorie des travaux collectifs au Concours National de la Résistance et de la Déportation d'une jeune lycéenne de BELARGA, Olga, toutes nos félicitations pour ce beau succès.

LE BUDGET DE LA COMMUNE

Vote des taux d'imposition

Comme chaque année le Conseil Municipal doit décider du niveau des taux d'imposition des différentes taxes communales, foncier bâti, foncier non bâti et taxe d'habitation. Cette année encore, lors de la séance du 12 mars 2010, le Conseil Municipal a suivi à l'unanimité, la proposition du maire de ne pas augmenter ces taux.

A titre d'information voici les taux moyens de 2009 :

Au niveau :	National	Départemental	Bélarga
Taxe habitation	14.97	18.32	10.35
Taxe foncier (bâti)	19.32	26.73	16.50
Taxe foncier (non bâti)	45.50	77.62	83.35

Vous constaterez des taux de taxes d'habitation et de FB au dessous des niveaux national et départemental, ce sont les seuls leviers d'augmentation sur lesquels on pourrait **éventuellement** jouer.

Sur nos feuilles d'impôts, nous pourrions cependant constater une augmentation due au relèvement des taux d'imposition du Conseil Général et du Conseil Régional.

Vote des documents comptables

Pour la réunion du Conseil Municipal du 02 avril 2010 les documents comptables de l'année 2009 et les prévisions budgétaires de 2010 ont été remis à tous les Conseillers.

COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif 2009 de la commune est conforme au compte de gestion du Trésorier Percepteur de Clermont l'Hérault.

Ces deux comptes font apparaître un excédent de 35 383 € en fonctionnement et un excédent de 68 483 € en investissement, soit un excédent cumulé de 103 866 € pour l'année 2009.

Le Compte Administratif a été approuvé à l'unanimité.

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET :

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Section de fonctionnement :	289 941.00€	289 941.00 €
Section d'investissement :	264 742.00 €	264 742.00 €
<u>TOTAL DU BUDGET :</u>	554 683.00 €	554 683.00 €

Le principe général de l'équilibre budgétaire est respecté comme il se doit.

Vote du budget: Le budget a été approuvé et voté à l'unanimité des 9 Conseillers municipaux.
Monique FLORES

OPERATIONS D'INVESTISSEMENT 2010

ECOLE NUMERIQUE RURALE

Comme dit précédemment dans le dernier journal municipal, l'école primaire Emmanuel MAFFRE BAUGE est maintenant remarquablement dotée par le programme dit « Ecole Numérique Rurale » avec tout un matériel informatique et pédagogique qui fait l'unanimité chez les enseignants et élèves.

Coût : 13215,20€ TTC : Subvention 8838,40 €. A la charge de la commune 4376,80€ TTC

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SECS (électricité, téléphonie)

Rue des Barrys, Champ du Four

Coût : 67 310 € TTC : Subventions 37 624 €. Charge pour la commune : 29 686 € TTC

REHABILITATION DE LA DECHARGE DE LA ROUTE DE PLAISSAN Lieu dit « le Peyral » Plan Pauzat à la Jasse plus précisément.

Dans le cadre de l'action menée par le Syndicat Centre Hérault pour éliminer et réhabiliter la trentaine de décharges non autorisées sur son territoire, la décharge du Peyral, à l'accès trop facile, a dû être entièrement revue.

Voici les grandes lignes de cette réhabilitation terminée à ce jour sauf la végétalisation.

- Le remodelage des déchets afin d'adoucir les pentes et de créer un dôme en partie sommitale qui favorisera le ruissellement des eaux (terrassements d'un volume de l'ordre de 4000m³) ;
- La mise en place d'une couverture terreuse de 0,70 m d'épaisseur qui participera à limiter l'infiltration des eaux et permettra l'installation de la végétation ;
- La création et reprise des fossés de collecte des eaux pluviales ;
- Le démantèlement des clôtures et portail.

Coût de la réhabilitation : 43 263 € TTC Subvention 30 284 €. Commune 12 979 € TTC

PORTAIL DU CIMETIERE

Le portail de l'entrée arrière du cimetière était en très mauvais état et a du être changé.

A notre demande, 2 devis ont été réalisés. C'est avec plaisir que nous avons pu choisir l'entreprise de Nicolas Feuvrier domicilié aux Micocouliers à Bélarga.

-Coût pour la commune 2300 € TTC (peinture et pose comprises).

AMENAGEMENT PETIT LOCAL SALLE DES FETES

- Grille de protection de la porte.
- Grille de protection de la fenêtre avec un abattant.

Réalisé également par l'entreprise Nicolas Feuvrier pour un coût d'environ 1000 € TTC.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

- Coût pour la commune 1900€ TTC.

AMENAGEMENT DE LA PLACE DE L'AIRE

Après la plantation de quelques arbres (5 muriers platanes, 2 peupliers pyramidaux) la place a été remodelée afin de faciliter l'écoulement des eaux pluviales et permettre ainsi de créer un grand terrain de pétanque qui a été bien utile lors du grand Concours Fédéral de pétanque du mois d'Avril avec la participation de quelques 57 triplettes.

- Coût pour la commune 2200 € TTC.

Toujours sur la place de l'Aire, au pied des sanitaires de l'ancien camping, un problème récurrent de débordement des eaux usées qui datait de plusieurs années, a été réglé remarquablement par l'entreprise Cambon.

Le coût de cette opération (de l'ordre de 4500 €) a été supporté par le SIVU.

SERVITUDE DE PASSAGE

- En 2005.2006 une servitude de passage a été accordée par le Conseil Municipal précédent à Didier et Nathalie Cazottes le long de la RD N° 13 pour accéder à leur hangar agricole. La situation de cette servitude (signée chez le notaire Me Cavalié) empêchait à l'avenir l'agrandissement du cimetière puisque le Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI) de 2002 met en zone inondable la partie basse du terrain acheté à Gisèle et Jean-Paul Carrière en 2006. Cet agrandissement futur (dans 10-20 ans ?) ne peut se faire en conséquence que dans un rectangle de 25m sur 50m le long de la RD. Après discussion avec Didier et Nathalie Cazottes nous avons pu arriver à un accord amiable pour le déplacement de cette servitude et la réalisation d'une entrée beaucoup plus directe sur leur terrain. Réalisation à la charge de la commune (puisque leur chemin et entrée avaient été précédemment à leur charge) par l'entreprise Cambon pour un coût de 1200 € TTC. J'en profite pour remercier Didier et Nathalie Cazottes à cette occasion pour leur sens de l'intérêt général (La servitude étant signée chez le notaire ils pouvaient s'opposer à ce déplacement).

LE POINT SUR LES 2 CHANTIERS ACTUELS

LE PUIITS EOLIEN

Sa restauration semble en panne mais il s'agit toujours des difficultés rencontrées pour créer à l'identique les pièces d'origine du moulin.

Par ailleurs, les Bélarganais ont montré leur attachement pour le puits éolien, puisque les objectifs de la souscription de la Fondation du Patrimoine ont été largement dépassés.

Merci à tous les généreux donateurs qui ont du recevoir en échange leur reçu fiscal pour bénéficier de l'économie d'impôt.

LA STATION D'EPURATION

Les intempéries, nombreuses cet hiver et ce printemps, ont retardé le chantier de pratiquement 1 mois.

Officiellement le démarrage de la station est prévu le 15 juin.

ET AUSSI....

Modification simplifiée du P O S

Le Plan d'Occupation des sols (POS) délimite, organise et réglemente sur le territoire communal les possibilités de construction sur les différentes zones.

Le POS actuel a été publié en 1993, il a donc 17 ans. Bélarga avait à cette époque là peu de pression démographique et surtout peu de demandes de construction.

Tout cela a bien évolué puisqu'on peut constater que, comme les communes suburbaines sont souvent saturées, les communes situées à 40-50 kms de la capitale régionale Montpellier ou de Béziers connaissent à leur tour un engouement important ; Bélarga occupe de plus une position centrale dans le département de l'Hérault. La demande de terrains s'est faite beaucoup plus forte, ainsi entre 2003 et 2008, les lotissements des Arbousiers, des Micocouliers et du chemin des Condamines se sont développés et achevés (sauf 4 terrains des Arbousiers à la situation bien particulière). Le prix du m² a durant cette période subi de très fortes augmentations. Depuis, de nouvelles lois ont été votées avec comme base la loi « Solidarité et renouvellement urbains » dite loi S R U (13 décembre 2000) : on y trouve à chaque fois le souci d'éviter les grandes zones pavillonnaires qui « mangent » beaucoup d'espace et qui étalent l'habitat souvent au détriment des terres agricoles et des budgets locaux.

Nous souhaitons donc promouvoir le principe d'économie d'espace de qualité urbaine, de mixité sociale et de diversification de l'offre de logements fixés par le Programme local de l'Habitât (P L H) de la C C V H.

La modification de notre POS portera uniquement sur le règlement des différentes zones où le C O S (coefficient d'occupation des sols) était de 0,20, il sera porté vraisemblablement à 0,30.

Dans cette modification du POS **il n'y aura pas d'agrandissement des zones constructibles** : il nous faut « remplir » les quelques 4 ha encore disponibles avant de penser à un développement.

Après les services de la D.D.T.M (Direction Départementale du Territoire et de la Mer, anciennement DDE) et la compétence urbanisme de la CCVH, nous travaillons pour présenter le nouveau document à l'enquête publique qui se déroulera prochainement et à laquelle vous serez invités à participer.

LA VIE AU VILLAGE.....

Autour de l'Ecole

Les effectifs :

Pour l'année scolaire 2010-2011 le regroupement pédagogique conserve ses 5 classes avec une prévision d'effectif de 73 élèves à Bélarga et de 44 élèves à Tressan.

Le transport scolaire :

Le décalage des horaires des 2 écoles du regroupement pédagogique et une sérieuse mise au point avec Hérault Transport ont enfin permis le respect des horaires.

Ecole de Bélarga : 9h15-12h15 ; 14h15-17h15

Ecole de Tressan : 9h-12h ; 14h-17h

Départ du bus à Bélarga : 8h40 et 13h40

Retour du bus à Bélarga : 12h10 et 17h10

La restauration scolaire :

La discipline :

Le règlement de la cantine a dû être durci à cause du comportement récurrent de certains enfants qui n'admettent aucune limite.

Ce règlement qui prévoit avertissement oral, écrit, exclusion temporaire de 2 jours, de 4 jours, puis exclusion définitive a été appliqué, à notre grand regret, dans son intégralité. La paix et la sécurité des enfants ne doivent être compromises par des comportements inacceptables.

La fréquentation :

40 à 50 enfants déjeunent régulièrement à la cantine. Pour améliorer la qualité du service, les mairies ont embauché une troisième personne qui intervient entre midi et 14h, à la satisfaction de tous.

Roberte JULIEN

Activités paroissiales

Après l'austérité du Carême, les chrétiens des 6 clochers, qui forment l'Arc en Ciel, ont fêté dans la joie la fête de Pâques.

A Bélarga l'église était comble pour la messe du Jeudi Saint. Le Vendredi les paroissiens ont participé au Chemin de Croix dans les rues de St Pons.

Nous voici arrivés au mois de mai, mois des fleurs, mois de Marie pour les chrétiens, mois tissés de grands et de petits ponts.

Nous avons fêté l'Ascension et partagé la joie des disciples au moment où Jésus se sépare d'eux.

Nous avons vécu tous ensemble le dimanche de Pentecôte qui nous a permis de raviver le don de l'Esprit-Saint.

Autant de rassemblements qui donnent à la Communauté Paroissiale de Bélarga, Vie et Espérance.

C'est le dimanche 4 juillet que le festival Arc en Ciel se déroulera à Saint-Pargoire. Nous sommes tous invités à partager cette belle journée.

Francis CUNY

Festivités du 13 et 14 juillet

Cette année nous vous proposons de passer la soirée du 13 juillet autour d'un méchoui. Cette formule semble avoir un grand succès dans les communes environnantes (Puilacher entre autres) par le côté très convivial.

Bibliothèque

La bibliothèque est toujours à votre disposition les mardis et jeudis de 16h à 18h, rappelons que nous tenons à votre disposition, en plus du fond de réseau intercommunal (113 000 documents), deux postes informatiques reliés à internet, qui permettent de faire des recherches sur les sujets qui vous intéressent, de consulter la base bibliographique et de réserver les documents qui vous attirent, nous sommes à même également de vous procurer des photocopies (résultats de vos recherches).

Thérèse Fievet

Comité des fêtes

Le Comité des fêtes organise plusieurs manifestations estivales et vous invite à venir nombreux y participer.

- 6 juin VIDE GRENIER
- 21 juin FÊTE DE LA MUSIQUE
- 14 août REPAS TRADITIONNEL, suivi d'une soirée dansante

La Présidente Thérèse Fievet

La Sophie Bélarganaise

Une nouvelle saison a commencé pour la « Sophie Bélarganaise » avec des activités aussi diverses que variées.

Nous avons organisé un concours Départemental le 13 mars 2010. 120 joueurs étaient présents.

Le samedi 27 et dimanche 28 Mars, 57 triplettes du secteur ont participé aux éliminatoires pour les championnats de l'Hérault sur un magnifique emplacement.

Nous tenons à remercier Mr le Maire et son Conseil Municipal pour la réalisation des terrains de jeu sous le château.

Le Challenge des 55 ans et plus se joue du 24 Mars au 9 juin tous les mercredis.

Marie-France, Jean-Louis, Hubert, Marc, André, ont défendu les couleurs de notre village à Bélarga le 26 mai : Merci d'être venus les encourager !

L'Intervillage du Secteur Trois Fontaines a commencé le 30 mars et se terminera le 3 juin, nous l'avons gagné en 2009 ; à mi-parcours nous sommes bien placés, mais ne vendons pas la peau de l'ours avant.....

La Sophie Bélarganaise s'est engagée au Championnat des Clubs de l'Hérault en Division 2. Nous allons rencontrer les villages d'Abeilhan, Florensac, Portiragnes, Magalas. Nous recevrons le vendredi 25 juin à 19h, si vous aimez la pétanque venez encourager les joueurs.

Le 5 juin nous organisons le premier challenge Didier CADET. Nous espérons avoir une belle journée, c'est un hommage que nous rendons à un ami et grand joueur.

Le lendemain 6 juin un repas ouvert à tous avec brasucade de moules et sanglier à la broche clôturera le week end.

Le 14 juillet nous serons sur le terrain pour faire jouer tous les Bélarganais et Bélarganaises qui le souhaiteront.

Nous terminerons la saison par un concours Départemental le samedi 11 septembre.

Vous pouvez constater que la saison 2010 est bien remplie.

Nous souhaitons aux Bélarganais et Bélarganaises de passer un bel été.

Jean-Paul CARRIERE, le Président et le Bureau

L'Hameçon indépendant

Voici notre programme :

Le 4 avril : lâcher de truites dans Rouvièges

Le 15 mai : lâcher de 50kgs de truites pour adultes et enfants, avec repas ouvert à tous à Bélarga.

Le 12 juin : nettoyage des berges à Bélarga et Tressan

Le 26 juin : lâcher de 50 kgs de truites pour enfants et adultes avec repas ouvert à tous à Tressan.

Les responsables de votre société souhaitent à toutes et à tous un bon été « de pêche ! »

Jean-Marie GELLIDA, le Bureau de l'Hameçon Indépendant

A l'attention des enfants et adolescents et de leurs parents.

TENNIS

Une réunion préliminaire a eu lieu le mois dernier avec les enfants et souvent leurs parents pour l'organisation de stages de tennis, par Marine Bousquet, titulaire du Brevet d'Etat 1^{er} degré enseignant le tennis et d'un initiateur.

3 semaines de stage lors des vacances d'été : 2 au 9 juillet—15 au 22 juillet—14 au 21 août

Pour ceux qui n'ont pas assisté à la réunion ou qui souhaiteraient des détails complémentaires, voici le n° de tél de Marine Bousquet : 06 50 99 81 96

JUDO

Une opportunité s'offre également aux enfants et adolescents. C'est une initiation au judo, ce que la Fédération Française de Judo appelle l'éveil judo pour les 4-5 ans qui vise à faciliter le futur apprentissage du judo, réservé, lui, à des filles et des garçons un peu plus âgés.

Le professeur, Pierre Bouland a une longue expérience dans le sport lui-même, puis dans l'enseignement de ce sport. Il réside dans la commune proche, Le Pouget.

Si vous êtes intéressés par la pratique de ce sport pour vos enfants, venez vous inscrire au Secrétariat de Mairie (vous pouvez aussi téléphoner), Pierre Bouland réunira alors tous les enfants intéressés et leurs parents pour une explication complète sur l'organisation de ses cours.

~~~~~

### **... A TOUTES ET TOUS...**

Voilà, l'été arrive, avant de vous souhaiter à tous un bel été et de bonnes vacances nous devons vous rappeler que le fleuve Hérault que nous aimons et apprécions tant pour la baignade, peut être aussi très dangereux. Nous avons eu, hélas, dernièrement une nouvelle victime par noyade.

Alors encore une fois prudence et vigilance !!!

~~~~~

ARTISANS ET COMMERCANTS DE PROXIMITE

EPICERIE Michel et Joséphine	04.67.25.26.70	Place de la République - 34230 BELARGA
RESTAURATION "Chez Mamie"	04.67.25.34.05	34 avenue du Grand chemin - 34230 BELARGA
TRAITEUR Vatou Traiteur	04.67.25.10.03	13 rue du Barry - 34230 BELARGA
CHAMBRES D'HOTES M. et Mme RIBOUX	04.67.25.36.19	Le moulin de Bélarga - 34230 BELARGA
VIGNERONS PRODUCTEURS Domaine de la Gineste Domaine des 4 amours	04.67.25.22.77 04.67.24.60.89	3 rue des Ecoles - 34230 BELARGA 8 route de Plaissan - 34230 BELARGA
CAVE COOPERATIVE Clochers et terroirs	- 04.67.96.72.36	Route de Plaissan - 34230 PUILACHER
VENTE DE MIEL ET HUILE D'OLIVE DE BELARGA M. CAZOTTES	04.67.25.07.40	2 rue des Ecoles - 34230 BELARGA
DOMICIL' SERVICES M. COMBAL David	domicilservices@aliceadsl.fr 06.86.32.24.88	Multi services : bricolage, jardinage, course, taxis colis...) Lot. Les micocouliers- 3 ch. Des Cares-34230 BELARGA
ELECTRICITE M. FILLIETTE	04.67.25.29.31	Route de Plaissan - 34230 BELARGA
MACONNERIE M. CANO David M. IMOUGAR Hssain M. PARDAL José	04.67.25.32.31 04.99.57.07.18 08.75.90.06.07	Chemin des Condamines - 34230 BELARGA Lot. des Arbousiers - 34230 BELARGA 4 rue du Porche - 34230 BELARGA
FERRONNERIE M. FEUVRIER	04.67.24.87.16	Lot. les Micocouliers - Ch. des Cares - 34230 BELARGA
PLOMBERIE ANTONI'EAU	04.67.89.59.61	Lot. les Arbousiers - 34230 BELARGA
PLAQUISTE M. Eric BYACHE	06.15.50.87.31	4 avenue du Télon - 34230 BELARGA
STE DE NETTOYAGE VINCENT ET ERIC	04.67.89.67.20	19 avenue du Grand chemin - 34230 BELARGA
SELLERIE M. COMBELLES	06.21.95.61.85	44 avenue du Grand chemin - 34230 BELARGA

ART ... ET HUMOUR.



Le TOREADOR,

Œuvre de 2 amis et artistes locaux (PUILACHER)

Clara CASTAGNE, peintre

Richard POMMIER, sculpteur sur fer

~~~~~